

ID (n°dossier)	ID	Déposé le	Commune	Avis favorable au projet d'arrêté	Observations complémentaires
15005231	JCB	2021-07-12 4:47 PM	SAULNOT	Oui	Je soutiens que les niveaux d'attributions tels que définis dans l'arrêté dit "fourchette" correspondent aux minimums des attributions utiles afin d'assurer le renouvellement des forêts dans le cadre de la gestion durable de nos forêts et du plan de relance financé par l'Etat, et que nous ne pouvons pas nous satisfaire des zones forestières en déséquilibre où des populations excessives de cerfs ou chamois perturbent gravement nos régénérations. J'ajouterai expressément qu'il n'est absolument plus recevable que les chasseurs pratiquent délibérément dans nos espaces forestiers privés et publics ce qui ressemble souvent à de l'ELEVAGE DE GIBIER à grande échelle!!! A titre d'exemple: on se permet de disposer sans autorisation des agrainoirs sur nos propriétés privées pour y maintenir la faune!!!
25006914	DM	2021-07-12 6:41 PM	MAMIROLLE	Oui	Accord pour cette année en espérant qu'à l'avenir la détermination des mini et maxi se fasse avec une plus grande rigueur et transparence.
35007120	JFC	2021-07-12 7:07 PM	BESANCON	Non	Nos forêts ont suffisamment souffert ces trois dernières années pour ne pas leur infliger une dégradation supplémentaire consécutive à la prolifération de gibiers dont on connaît dans d'autres régions les effets dévastateurs . C'est une mesure irresponsable au regard de la nécessité d'une gestion durable de nos forêts.
45008079	MV	2021-07-12 10:04 PM	VANDONCOURT	Non	Je soutiens que les niveaux d'attributions tels que définis dans l'arrêté dit « fourchette » correspondent aux minimums des attributions utiles afin d'assurer le renouvellement des forêts dans le cadre de la gestion durable de nos forêts et du plan de relance financé par l'Etat et que nous ne pouvons pas nous satisfaire des zones forestières en déséquilibre où des populations excessives de cerfs perturbent gravement nos régénérations.
55009297	JCR	2021-07-13 9:08 AM	ROCHEJEAN	Non	
65018378	AP	2021-07-14 7:26 AM	DOLE	Oui	Propriétaire forestier, détenteur d'un droit de chasse et chasseur, Je soutiens que les niveaux d'attributions tels que définis dans l'arrêté dit « fourchette » correspondent aux minimums des attributions utiles afin d'assurer le renouvellement des forêts dans le cadre de la gestion durable de nos forêts et du plan de relance financé par l'Etat et que nous ne pouvons pas nous satisfaire des zones forestières en déséquilibre où des populations excessives de cerfs perturbent gravement nos régénérations. En effet les jeunes plants de mes forêts sont régulièrement détruits par les chevreuils qui broutent les pousses au printemps, et il est absolument nécessaire de limiter ces dégâts dus au gibier.
75019779	JJ	2021-07-14 3:08 PM	LARNOD	Non	Je soutiens que les niveaux d'attributions tels que définis dans l'arrêté dit "fourchette" correspondent aux minimums des attributions utiles afin d'assurer le renouvellement des forêts dans le cadre de la gestion durable de nos forêts et du plan de relance financé par l'Etat et que nous ne pouvons pas nous satisfaire des zones forestières en déséquilibre où des populations excessives de cerfs perturbent gravement nos régénérations.
85021346	BM	2021-07-14 8:50 PM	PONTARLIER	Oui	Je soutiens que les niveaux d'attributions tels que définis dans l'arrêté dit « fourchette » correspondent aux minimums des attributions utiles afin d'assurer le renouvellement des forêts dans le cadre de la gestion durable de nos forêts et du plan de relance financé par l'Etat et que nous ne pouvons pas nous satisfaire des zones forestières en déséquilibre où des populations excessives de cerfs perturbent gravement nos régénérations.
95022171	CB	2021-07-15 4:41 AM	LES PLANCHES EN MONTAGNE	Oui	Au nom du syndicat des forestiers privés de Franche-Comté, je soutiens que les niveaux d'attributions tels que définis dans l'arrêté « fourchette » correspondent aux minimums des attributions utiles afin d'assurer le renouvellement des forêts dans le cadre de la gestion durable de nos forêts et du plan de relance financé par l'Etat. Vous voudrez bien noter notre volonté dès l'an prochain de revenir pour l'ensemble des grands gibiers soumis à plan de chasse à une notion de prélèvements minimums. La prédation du loup et du lynx concourt à l'équilibre sylvo- cynégétique. Celle du lynx présent depuis plusieurs dizaines d'années dans le département est insuffisante à elle seule pour maintenir ou restaurer ce fragile équilibre. Selon les services de l'OFB le lynx est à saturation dans les territoires qui lui sont favorables, pour autant nos régénérations sont mises à mal dans de nombreuses unités de gestion et nous ne pouvons pas nous satisfaire des zones forestières en déséquilibre où des populations excessives de cerfs perturbent gravement nos régénérations.
105029054	LL	2021-07-15 6:56 PM		Non	Je soutiens que les niveaux d'attributions tels que définis dans l'arrêté dit « fourchette » sont insuffisants afin d'assurer le renouvellement des forêts dans le cadre de la gestion durable de nos forêts et du plan de relance financé par l'Etat et que nous ne pouvons pas nous satisfaire des zones forestières en déséquilibre où des populations excessives de cerfs perturbent gravement nos régénérations.
115050227	LP	2021-07-19 9:57 PM	DOLE	Non	1 Le cerf n'a rien à faire en forêt ,mais l'agriculture ne veut pas et ne peut pas le supporter alors il est en forêt, s'il n'était qu'erratique on arriverait à le supporter, mais la stratégie mise ne oeuvre favorise plutôt l'implantation durable avec places de brame et naissances ...La gestion forestière imposée par le climat sera de type irrégulière..alors ce grand ongulé ne facilitera pas la tache 2 Le chamois : on assiste à une descente envahissante de cet animal qui , ajouté aux cerfs , aux chevreuils et aux sangliers superbement mal gérés, devient inquiétante ... En conclusion quelque soit le plan de chasse et sa réalisation on est tellement loin de l'équilibre forêt gibier .qui permettrait une gestion durable et une biodiversité qu'on ne peut que désapprouver ces décisions prises sous influence d'une minorité alors que nous sommes dans une république de type majoritaire ...